

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (26490)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (26490)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	10	1

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Test de positionnement	Réussite du test de grimpe et du test écrit	Essentiel
	Majeur	L'apprenti devra avoir atteint l'âge de 18 ans à l'entrée en formation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	diplôme	diplôme de niveau bac minimum	Essentiel
Savoir-être	GRIMPE	Etre en bonne condition physique et être à l'écoute	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	MOTIVATION	motivation, autonomie et avec une connaissance de l'arbre	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, pratique sportive en club,	Montrer l'intérêt de service l'autre Montrer un intérêt pour une pratique physique	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ne pas avoir avoir 18 ans ou plus à l'entrée en formation

Ne pas être titulaire d'un diplôme de niveau 4

Ne pas réussir le test de positionnement :

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le candidat doit avoir 18 ans ou plus à l'entrée en formation

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau 4

Le candidat doit satisfaire au test de positionnement :

- un entretien de motivation : le candidat doit faire preuve d'un certain niveau d'informations et de connaissances de la filière professionnelle vers laquelle il s'engagerait.
- un test physique de grimpe : il est demandé au candidat, assuré et en situation de sécurité, d'évoluer sur un arbre afin d'évaluer sa capacité naturelle à s'y mouvoir.
- un test écrit sur le végétal : par un QCM, le candidat sera évalué sur ses connaissances de bases au niveau de la biologie et de la reconnaissance des espèces.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons au candidat d'avoir une hygiène de vie et d'avoir une pratique régulière du sport.

Il est conseillé, s'il peut le faire dans le cadre de sa scolarité, de réaliser un stage dans le domaine professionnel de l'élagage.

Le permis de conduire est un incontournable en vue de l'obtention du contrat d'apprentissage.

Apprécier les situations vécues à l'extérieur (travaux divers, pratique de sport de plein air, escalade, accro-branche) est un plus
L'intérêt porter à la nature et au végétal est un aspect aussi déterminant.

Signature :

PASCAL SOUYRIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech